Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260306-2026_03_02B-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 5 mars 2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS
****

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents : 10
Votants : 12
Procuration : 2

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-sept février, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Dominique BONNE, Maire.

Etaient présents : AUTRAN Thierry - DRUGEON Marie Christine – GAUCHER Aline - HUGUEL Yves - JÉHANNO Stéphane - LE CARS Yannick – MANHÈS Christine – MONNIER Régis - PANHALEUX Firmin - POSSÉMÉ André

Absents excusés : Brohan Paul - PANHALEUX Firmin - PIQUET Joseline

Absents non excusés : NEVOUX Claude - LEBEDEFF William

Pouvoirs : PANHALEUX Firmin à BONNE Dominique / PIQUET Joseline à DRUGEON Marie Christine

Secrétaire de séance : Régis MONNIER

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Date d'affichage en mairie : le 9 mars 2026

Envoi préfecture et contrôle de légalité : le 6 mars 2026

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Finances : Vote des Comptes Financiers Unique 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, suite aux difficultés rencontrées par la trésorerie, les Comptes Financiers Uniques (CFU) 2025 ne pourront pas être soumis au vote lors de ce conseil.
Ils seront présentés et validés par la prochaine mandature, conformément aux indications transmises par les services comptables.

Il précise toutefois que, selon l'accord de la Trésorerie en date du 5 mars 2026, l'affectation des résultats anticipés peut être réalisée, même en l'absence de vote des CFU.

Les montants ont été examinés lors de la commission finances du 26 février 2026.

CFU Budget Commerce

En section Investissement / Dépenses :	11 823.40 €
En section Investissement / Recettes :	11 068.35 €
Excédent de l'année :	- 755.05 €
Reprise résultat déficit antérieur :	- 5 925.86 €
Résultat déficit de clôture :	- 6 680.91 €

2026-03-02b Affectation du résultat - DI C/001 : 6 680.91 €

En section Fonctionnement/ Dépenses :	2 044.09 €
En section Fonctionnement/ Recettes :	19 742.50 €
Excédent de l'année :	17 698.41€
Reprise résultat antérieur :	0 €
Résultat excédent clôture :	17 698.41 €

Affectation du résultat - RI C/1068 : 17 698.41 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'affectation des résultats telle que présentée ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260306-2026_03_02B-DE

(Pour : 12 - contre : 0 - Abstention : 0)

Le Secrétaire de séance
R. MONNIER

Fait et délibéré en séance publique,
les jours, mois et an ci-dessus,
Le Maire,

D.BONNE

MAIRIE DE SAINT-GRAVE
56 (Morbihan)